

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron
82140 Saint Antonin Noble Val - Mardi 7 avril 2026**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mardi 7 avril de l'an deux mille vingt-six à 18h00, au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances à Saint-Antonin-Noble-Val, sous la présidence de Madame BIRS, Présidente de la Communauté de Communes

Date de la convocation : 30 mars 2026

Nombre de délégués en exercice : 34. Nombre de présents : 30 Nombre de votants : 32

Présents : Mesdames BAGES, BIRS, BOZONNET, CARDONNEL, GINESTOUS, MIRAMOND, PAPADOPOULO, SOCCOL, SOLEILHET, VIDAILLAC ;

Messieurs ADAM, BURG, COUSI, CROS, ESTRIPEAU, FERAL, GALAN, GALLAND, GAUTIER, HENRY, ICHES, JALLET, LOMBARD, LOPINET, MARTY, PALACH, PETIT, ROMANO, SERVIERES, SOUDARIN.

Absents : Mme PHILIPPE a donné procuration à M. CROS, M. RENAULT a donné procuration à Mme. PAPADOPOULO.

Madame PAILLIARD-TURENNE et Monsieur BRESSANGE sont absents.

Monsieur ICHES Alain a été élu secrétaire de la séance.

2026_3278

Objet : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON ET DES ÉVENTUELS AUTRES MEMBRES DU BUREAU.

Madame Elisabeth BIRS, Présidente, procède à l'élection à bulletin secret des 8 Vice-présidents.

Nombre d'inscrits : 34 Nombre de votants : 32

Election du 1^{er} Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, des projets structurants et de l'innovation

Sont candidats M. ADAM Jean-Pierre et M. COUSI Vincent

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Madame Elisabeth BIRS, Présidente, comptabilise 32 bulletins dans l'urne :

5 suffrages exprimés pour M. ADAM Jean-Pierre

23 suffrages exprimés pour M. COUSI Vincent

3 bulletins blancs.

1 bulletin nul

M. COUSI Vincent est élu 1^{er} Vice-président

Election du 2^{ème} Vice-président en charge du Tourisme, de la Culture et de la Communication

M. SOUDARIN Tristan est seul candidat.

AR Prefecture

082-248200107-20260407-2026_3278-DE
Reçu le 13/04/2026

~~Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Madame Elisabeth BIRS, Présidente, comptabilise 32 bulletins dans l'urne :~~

28 suffrages exprimés pour M. SOUDARIN Tristan
3 bulletins blancs.
1 bulletin nul

M. SOUDARIN Tristan est élu 2e Vice-président

Election du 3^{ème} Vice-président en charge du Développement économique et de l'Agriculture

M. HENRY Stéphane est seul candidat.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Madame Elisabeth BIRS, Présidente, comptabilise 32 bulletins dans l'urne :

29 suffrages exprimés pour M. HENRY Stéphane
3 bulletins blancs.
0 bulletin nul

M. HENRY Stéphane est élu 3e Vice-président

Election du 4^{ème} Vice-président en charge de la GEMAPI et de l'Assainissement

M. CROS Emmanuel est seul candidat.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Madame Elisabeth BIRS, Présidente, comptabilise 32 bulletins dans l'urne :

24 suffrages exprimés pour M. CROS Emmanuel
5 bulletins blancs.
3 bulletin nul

M. CROS Emmanuel est élu 4e Vice-président

Election du 5^{ème} Vice-président en charge de l'Eau potable

M. FERAL Daniel est seul candidat.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Madame Elisabeth BIRS, Présidente, comptabilise 32 bulletins dans l'urne :

27 suffrages exprimés pour M. FERAL Daniel
5 bulletins blancs.
0 bulletin nul

M. FERAL Daniel est élu 5e Vice-président

Election du 6^{ème} Vice-président en charge de la Petite enfance et de l'Enfance-jeunesse

M. PETIT Aurélien est seul candidat.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Madame Elisabeth BIRS, Présidente, comptabilise 32 bulletins dans l'urne :

30 suffrages exprimés pour M. PETIT Aurélien

AR Prefecture

082-248200107-20260407-2026_3278-DE
Reçu le 13/04/2026

~~7 bulletins blancs~~

0 bulletin nul

M. PETIT Aurélien est élu 6e Vice-président

Election du 7^{ème} Vice-président en charge du Social

Mme BAGES Catherine est seule candidate.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Madame Elisabeth BIRS, Présidente, comptabilise 32 bulletins dans l'urne :

27 suffrages exprimés pour Mme. BAGES Catherine

4 bulletins blancs.

1 bulletin nul

Mme. BAGES Catherine est élue 7e Vice-présidente

Election du 8^{ème} Vice-président en charge des Ordures Ménagères

M. GAUTIER Thierry est seul candidat.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Madame Elisabeth BIRS, Présidente, comptabilise 32 bulletins dans l'urne :

26 suffrages exprimés pour M. GAUTIER Thierry

6 bulletins blancs.

0 bulletin nul

M. GAUTIER Thierry est élu 8e Vice-président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- PROCLAME M. COUSI Vincent 1^{er} Vice-président, M. SOUDARIN Tristan 2^{ème} Vice-président, M. HENRY Stéphane 3^{ème} Vice-président, M. CROS Emmanuel 4^{ème} Vice-président, M. FERAL Daniel 5^{ème} Vice-président, M. PETIT Aurélien 6^{ème} Vice-président, Mme. BAGES Catherine 7^{ème} Vice-présidente et M. GAUTIER Thierry 8^{ème} Vice-président de la communauté de communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron et les déclare installés.
- AUTORISE Madame BIRS Elisabeth, Présidente, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Antonin Noble Val

Le 7 avril 2026

La Présidente

Elisabeth BIRS



Le Secrétaire de séance

Alain ICHES



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr/>

